

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 40 (1895)
Heft: 2

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Equilibre financier. — La Commission du Conseil national pour le rétablissement de l'équilibre financier, propose une économie de 323 390 fr. sur le budget des dépenses militaires. Cette économie serait réalisée par une réduction à quinze jours des cours de répétition de l'infanterie et du génie. En revanche les cadres seraient appelés à un cours préparatoire de cinq jours.

Valais. — C'est avec regret que nous devons enregistrer le décès de M. Denis Fama, capitaine de cavalerie, commandant la 12^e compagnie de guides. Le capitaine D. Fama est mort à Saxon, âgé de 34 ans. Appartenant à une famille d'un esprit militaire développé, il était lui-même un officier apprécié de ses chefs, aimé de ses camarades et de ses subordonnés, et un homme de cœur. Il laisse après lui de vifs et sincères regrets.

Angleterre. — *Canons.* — Jusqu'à ce jour la marine française possédait les plus gros canons à tir rapide : le calibre de 164 millimètres n'avait pas été dépassé ; en Angleterre, le calibre supérieur était de 152 millimètres seulement. Un nouveau canon de 20 centimètres de calibre vient d'être construit à l'usine d'Elsweck ; on compte qu'il pourra tirer de quatre à cinq coups à la minute. Sa longueur est de quarante calibres, soit 8 mètres. Une innovation y est introduite, l'ouverture de la culasse se fera automatiquement pendant le recul de la pièce.

France. — *L'armée à l'Exposition universelle de 1900.* — D'après la classification officielle, l'armée formera, dans la catégorie des objets exposés, le 18^{me} groupe, partagé en différentes classes indiquées ci-après :

Armement et matériel de l'artillerie. — Matériel et procédés des arsenaux et des fabriques d'armes de guerre. — Bouches à feu et projectiles de l'armée de terre. — Bouches à feu et projectiles de l'armée de mer. — Armes à feu. — Munitions et explosifs. — Poudres. — Poudreries. — Armes blanches. — Matériel d'artillerie et matériel roulant de l'armée de terre. — Matériel d'artillerie et matériel roulant de l'armée de mer.

Génie militaire et services y ressortissant. — Matériel du génie. — Construction des voies ferrées. — Etudes de tracés et constructions de voies ferrées dans les colonies. — Casernement en France et aux colonies. — Electricité et applications de l'électricité. — Aérostation militaire. — Télégraphie et téléphonie. — Ponts.

Génie maritime. — *Travaux hydrauliques.* — *Torpilles.* — Navires de guerre : Coques et accessoires ; appareils moteurs et évaporatoires ; appareils auxiliaires ; matériel d'armement. — Outilage et produits des arsenaux. Applications de l'électricité. — *Travaux hydrauliques.* — Torpilles offensives ou défensives. — Ecoles. — Dessin. — Photographie. — Sauvetage maritime.

Cartographie. — *Hydrographie.* — *Instruments divers.* — Service géographique de l'armée : géodésie, topographie, cartographie et plans reliefs ; instruments d'optique, instruments de précision. — Appareils de photographie. — Bibliographie militaire.

Service hydrographique de la marine : cartes, instruments scientifiques, instruments de navigation. — Bibliographie maritime.

Services administratifs. — Habillement, équipement, couchage, campement et baraquement des troupes de guerre, des équipages et des troupes de la marine. — Appareils et outils divers destinés aux services administratifs. — Alimentation : boulangerie de campagne ; conserves alimentaires ; appareils pour la conservation des substances alimentaires. — Instruments de musique. — Maréchalerie ; harnachement des chevaux. — Pêches maritimes.

Hygiène et matériel sanitaire. — Service de santé de l'armée de terre en temps de paix et en campagne. — Matériel et procédés d'évacuation des blessés. — Service santé de la marine. — Matériel et procédés d'évacuation des blessés. — Société de secours aux blessés. — Filtres et autres appareils d'épuration des eaux.

Italie. — *Réorganisation de l'armée.* — Le *Giornale militare ufficiale* du 1^{er} décembre vient de publier une série de décrets royaux qui seront présentés au Parlement pour être convertis en lois et qui modifient : l'organisation de l'armée ; la circonscription territoriale du royaume ; la solde et les allocations des officiers et de la troupe ; l'organisation du personnel de l'administration centrale de la guerre.

Voici les principales dispositions que renferment ces décrets :

1^o Suppression des « districts militaires », qui deviennent de simples bureaux de recrutement ; les corps de troupes seront, à l'avenir, chargés de mobiliser non seulement leurs propres éléments mais aussi les unités correspondantes de la milice mobile et de la milice territoriale ;

2^o Augmentation du nombre des compagnies de la milice mobile alpine, qui sont portés de 22 à 38 ;

3^o Création de six nouvelles batteries de montagne ;

4^o Suppression des 5 régiments d'artillerie de forteresse et de côte et réorganisation de ces troupes en 22 brigades (ou groupes) par l'adjonction de 8 compagnies de nouvelle formation ;

- 5^e Suppression d'un certain nombre d'établissements d'artillerie ;
- 6^e Réduction dans le nombre des directions territoriales du génie ;
- 7^e Nouvelle répartition des troupes du génie en 5 régiments et une *brigade* (groupe) de sapeurs de chemins de fer ;
- 8^e Réunion de l'école des sous-officiers de Caserte à l'école de Modène et suppression de tous les collèges militaires ;
- 9^e Réduction du nombre des tribunaux militaires, etc., etc.

L'ensemble de ces mesures réduit de 900 le nombre des officiers et de 400 le nombre des employés civils dépendant de l'administration de la guerre.

Les économies que le ministre de la guerre espère ainsi réaliser se montent à la somme de 7 500 000 fr.

Russie. — Le 27 janvier est mort à St-Pétersbourg, à l'âge de 75 ans, M. de Giers, chancelier de l'empire de Russie, successeur du prince de Gortschakoff.

Cet homme d'Etat, d'un talent supérieur, d'une grande expérience, d'une activité infatigable, d'un dévouement sans bornes à ses devoirs et à son souverain, laisse un vide immense dans les parages du gouvernement. Il avait voulu donner sa démission à l'avènement du nouveau czar, à cause des rhumatismes qui le clouaient dans son fauteuil ; mais Nicolas II lui avait répondu : « Ce n'est pas de vos jambes que j'ai besoin, mais de votre tête et de ses hautes lumières » et il l'avait forcé de demeurer au poste d'honneur et d'habile pilote qu'il occupait depuis nombre d'années avec tant de succès. La Providence en a décidé autrement ; respectons ses décrets insondables.

Au sujet de l'illustre défunt, le correspondant de Berne de la *Revue* écrit :

« Nous l'avions eu comme ministre à Berne, où il était très apprécié. Lui-même nous quitta à regret pour prendre le poste de Stockholm. Un de vos compatriotes, M. D., fut pendant six ans le précepteur de ses enfants. En 1880, j'étais à St-Pétersbourg au moment des explosions du palais d'Hiver, du terrorisme des nihilistes, de l'attentat de Madlewski contre le général Loris Melikoff. Muni d'une lettre de recommandation de l'ancien précepteur de ses enfants, je me présentai au ministère des affaires étrangères, place Alexandrowo. M. de Giers me reçut immédiatement et s'entretint avec moi de la façon la plus cordiale. Plusieurs fois je me levai ; je ne voulais pas faire perdre au chancelier de Russie un temps précieux ; mais lui m'obligeant à m'asseoir, continua à me parler de la Suisse, à me demander des renseignements sur les hommes et les choses du pays qu'il avait habité et qu'il affectionnait. Un huissier entra, annonçant le général Todleben. Je voulus me lever de nouveau. M. de Giers

m'obligea une fois de plus à m'asseoir et continua la conversation qui dura encore un grand quart d'heure. Et comme je prenais congé de lui et le remerciai confus du bon accueil, il me dit en riant : « Vous vous souviendrez que vous avez fait attendre le défenseur de Sébastopol. Dites-le à nos amis de la Suisse. » J'ai attendu quinze ans pour publier ce trait de simplicité cordiale ; car c'était en janvier 1880. »

BIBLIOGRAPHIE

L'Armée de l'Est, 20 décembre 1870-1^{er} février 1871, par le colonel Secretan, commandant de la IV^e brigade d'infanterie de l'armée suisse. Un volume in-8° de 538 pages, avec trois cartes et un fac-simile. — Neuchâtel, Attinger frères, 1894.

De nombreux écrits ont déjà été publiés sur la campagne de l'Est ; celui que nous présentons ici à nos lecteurs mérite toutefois une place spéciale. Les principaux acteurs de cet acte final du terrible drame de 1870, en ont donné leur version ; nombre de participants plus obscurs ont aussi raconté ce qu'ils en ont vu ; d'autres y ont trouvé matière à de violentes polémiques ; toute une littérature en est sortie ; mais il manquait jusqu'ici une monographie impartiale sortant d'une plume désintéressée. M. le colonel Secretan est venu combler cette lacune. Il l'a fait d'une manière consciencieuse, puisant à toutes les sources, générales ou privées, notamment à la volumineuse enquête officielle française, si riche en témoignages de tous genres, s'appuyant tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre, faisant de nombreuses citations d'ouvrages français et allemands¹ et évitant de se prononcer à la légère sur les points contestés.

¹ Les sources indiquées par M. le colonel Secretan sont au nombre de 35, à savoir : *Journal officiel français*. — *Enquête officielle française*, notamment tomes I, II, III, IV. — La guerre en province, par M. de Freycinet. — Le gouvernement de la défense nationale, par M. Jules Favre. — Gambetta et ses armées, par Colmar von der Goltz. — Le général Bourbaki, par un de ses anciens officiers d'ordonnance. — Rapport de l'état-major allemand, notamment tomes II, IV, V. — La défense de Belfort, par Ed. Thiers et S. de Laurencie. — La deuxième armée de la Loire, par le général Chanzy. — Deutsche Rundschau, livraison d'octobre 1888. — Impressions de campagne, par H. Beaunis. — La campagne dans l'Est, par le colonel Poulet. — Les troupes françaises internées en Suisse, par le major E. Davall. — Die Operationen der Südarmee, nach den Kriegsakten des Oberkommandos, par le comte de Wartensleben. — Die Operationen des Korps des Generals von Werder, par Ludwig Löhlein. — Les chemins de fer pendant la guerre de 1870-1871, par F. Jacqmin. — L'empereur Guillaume. Souvenirs intimes ; par L. Schneider. — Les dernières campagnes dans l'Est, par Ch. Beauquier. — Archives de la guerre de 1814. — 1814, par